NUMÉRO 24. — ANNEE 1851. NEUCHATEL. 12 JUIN.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Les articles à insérer dans cette feuille doivent être remis au bureau le mardi matin avant 9 heures, et être signés.

On peut s'abonner à toute époque.

PARAISSANT LE JEUDI.

On s'abonne chez H. Wolfrath, éditeur, imprimeur, rue du Temple-neuf, n° 20.

Prix de l'abonnement: fr. de Fr. 6 par an. — Pour recevoir le journal fco., fr. de Fr. 7 pr an.

FEUILLE OFFICIELLE

du 5 juin.

NOMINATIONS.

1. Le citoyen Franel, fils, pasteur à Bevaix, au poste d'Aumônier de bataillon.

Neuchâtel, le 27 mai 1851.

Par ordre du conseil d'état, CHANCELLERIE.

2. Le citoyen Louis Sandoz, 1er copiste à la Chancellerie, a été appelé aux fonctions de 3e Secrétaire de la Chancellerie, soit Secrétaire-Expéditeur.

Neuchâtel, le 1er juin 1851.

Par ordre du conseil d'état, CHANCELLERIE.

AVIS.

3. Le conseil administratif du Locle ayant accordé pour la seconde fois des actes d'origine aux citoyens Gustave, feu Jean-Frédéric Lupold et Louis-Julien fils d'Auguste Robert, en échange des nos 1403 et 3447, qu'ils déclarent avoir perdus, les premiers actes, accordés sous nos plus haut spécifiés, sont par le fait déclarés nuls. Locle, le 31 mai 1851.

Le secrétaire du conseil administratif,
W.-H. MATTHEY-DORET.

AVIS.

4. Le recueil des Lois, Décrets et autres actes du gouvernement de la République et canton de Neuchâtel, TOME III, ANNÉE 1850, vient de sortir de presse. Il sera en vente à la Chancellerie et dans chaque Préfecture, au prix de fr. 3»50 c. l'exemplaire, dès vendredi prochain 6 courant.

Les libraires du canton qui désireraient faire une commande de plusieurs exemplaires devront traiter directement avec la Chancellerie. Neuchâtel, le 3 juin 1851. CHANCELLERIE.

AVIS

DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE.

5. Les examens des aspirants aux brevets de capacité prévus par les articles 47 et 49 de la Loi sur l'instruction primaire auront lieu au gymnase de Neuchâtel le mardi 24 juin courant.

Neuchâtel, le 3 juin 1851.

Le directeur, Aimé HUMBERT.

FOURNITURES MILITAIRES

Pour l'école des recrues d'infanterie qui doit avoir lieu à Colombier dès le 28 juin au 1er août prochain.

La direction militaire ouvre un concours public pour les fournitures nécessaires à la réunion militaire ci-dessus désignée, qui sera forte d'environ 500 hommes de tout grade.

Les fournitures consistent:

En vivres, savoir:

PAIN de froment, de bonne qualité, la ration de 1½ livre.

VIANDE, bœuf de bonne qualité, les quatre quartiers seulement, la ration de ⅝ de livre.

Le tout au poids fédéral et à livrer *franco* au château de Colombier.

Les personnes qui seraient disposées à participer à ces fournitures sont invitées à remettre leurs soumissions cachetées à la direction militaire du canton de Neuchâtel, *d'ici au 20 courant au plus tard*, en indiquant les prix en francs et centimes fédéraux, par rations et poids ci-dessus.

Les soumissions devront indiquer les noms des deux cautions que doit fournir chaque soumissionnaire, et porter sur l'adresse l'inscription: « Fournitures de . . . pour l'école des recrues d'infanterie à Colombier de 1851. »

Les cahiers de charges, soit formules de contrats, sont déposés au Bureau militaire.

Neuchâtel, le 3 juin 1851.

Le Directeur militaire,
L.-E. MONTANDON.

7. Charles-Frédéric Jeanneret, fils de Charles Jeanneret et de Marie née Dumont, étant décédé à Naples le 1er septembre 1850, les personnes qui croiront avoir des droits à exercer sur sa succession, sont invitées à en faire la déclaration au citoyen Vivaldi Dubois, président du Conseil administratif du Locle. Locle, le 31 mai 1851.

Le secrétaire du conseil administratif,
W.-H. MATTHEY-DORET.

8. Le conseil municipal de Travers prévient le public que toutes les personnes qui entreront dans le district de ce lieu pour y séjourner, devront être munies de papiers mis en règle: 1° Les étrangers, chefs de famille tenant ménage, seront pourvus d'un acte d'origine déposé dans les 3 jours au préposé à la police des étrangers et, en outre, un certificat de comportement déposé au président du Conseil municipal; 2° Les étrangers, ouvriers, domestiques, etc., devront avoir soit un acte d'origine, soit un passeport ou un livret déposé au même préposé; 3° Les sujets de l'Etat devront produire un extrait de baptême et un certificat de comportement déposés au président du Conseil municipal. Chaque particulier qui tolérera des personnes chez lui plus de 3 jours sans en aviser les préposés mentionnés ci-devant, sera passible de l'amende fixée dans le règlement de police pour les étrangers.

Le secrétaire municipal,
Samuel JUNOD.

Fin de la feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE.

1. En vertu de permission duement obtenue du président du tribunal de Boudry, il sera procédé devant le dit tribunal, à l'audience ordinaire qui aura lieu à l'hôtel-de-ville de Boudry, samedi 5 juillet prochain, dès les neuf heures du matin, à la vente par montes publiques et juridiques: 1° d'un bâtiment de tannerie, situé dans la ville de Boudry, avec verger et jardin contigus, et bâtiment de pilons soit moulin à écorce, construit sur le verger, le tout joûtant de vent le sentier des Rochettes et Louis Barbier, de bise la rivière de la Reuse. 2° Un mas de terrain en nature de pré, bois et buissons, situé aux Rochettes rière Cortaillod, contenant environ sept poses, soit ce qui y est, séparé de l'immeuble précédent par le ruisseau des Sagnes qui joûte de joran, et plusiers particuliers d'uberre. Les conditions de cette vente seront produites et lues avant l'enchère.

Boudry, le 9 juin 1851.

AMIET, *greffier.*

2. Le lundi 30 juin, dès les 4 heures de l'après-midi, Mad. Deluze de Luze exposera en vente par voie de minute et d'enchères publiques, à l'hôtel des XIII Cantons, à Peseux, les immeubles qu'elle possède rière le territoire du dit lieu, savoir: 1° une vigne située aux Guches (dite la Bosseta), contenant 5 hommes 10 pieds 8 minutes 10 oboles; 2° une dite à Corteneau de vent, contenant 1 homme 9 pieds 7 minutes; 3° une dite à Corteneau de bise, contenant 1 homme 11 pieds 13 minutes 8 oboles. Le tout aux conditions qui seront annoncées avant l'enchère. S'adresser, pour voir les susdites vignes, à Samuel-Henri Bonhôte.

3. Le samedi 28 juin courant, à 1 heure après-midi, on exposera en vente, à l'auberge de la Fleur-de-Lys, à Corcelles, une maison sise dans ce village, et qu'habitait feu le commissaire Clerc; elle a un rez-de-chaussée et deux étages contenant deux appartements, un jardin est contigu à la maison, et à celui-ci une vigne de la contenance de trois ouvriers. S'adresser pour voir cette propriété à M. Théophile Clerc, demeurant dans la dite maison.

4. Ensuite de permission obtenue, les héritiers du défunt David-François Breguet, en son vivant domicilié à Coffrane, exposeront en mises publiques les objets ci-après désignés, savoir: mille et quelques pots vin blanc 1849, et environ sept cents pots crû de 1850; environ neuf cents bouteilles vin blanc 1848 et 1849, plus, un tonnelet de vin rouge 1849 de la contenance d'environ cent pots, cent bouteilles eau de gentiane et différentes autres liqueurs tant en tonneaux qu'en bouteilles, plusieurs bouteilles vides et quantité de verres; cinq à six tables d'auberge avec leurs bancs, plusieurs tonneaux de différentes grandeurs, un tas de foin d'environ sept toises, cinquante à soixante émines d'avoine, une pendule et deux montres Lépine, trois caisses de chandelles et trois dites de cigares, trois pièces de fromage, de la viande salée, environ un millier d'échallas, de la batterie de cuisine, un lit complet ainsi que du linge de corps et de table, tous les habits du défunt, un balancier avec ses poids, quelques outils aratoires ainsi que de jardinier et plusieurs autres articles dont on supprime le détail. La revêtue de ces montes aura lieu dans le domicile du défunt, à Coffrane, le mardi 24 juin prochain, sous de favorables conditions.

Les dits héritiers exposent également en vente par voie de minute à la huitaine, les immeubles ci-après désignés:

1° Une maison sise au centre du village de Coffrane, consistant en deux appartements, grange, écurie, deux belles caves, etc. Cette maison, solidement construite et agréablement située, est très-propre pour un vendage de vin soit auberge.

2° Un champ de la contenance d'environ une pose et demie, située rière le territoire de Montmollin.

3° Enfin environ six ouvriers de vignes situées rière le district de Peseux.

Les conditions à cette vente seront déposées, pour la maison et le champ, dans l'auberge de la Couronne à Coffrane, et pour ce qui concerne les vignes, dans l'auberge du citoyen Alphonse Pingeon, à Peseux, dès le 19 juin prochain.

Maison à vendre, à Neuchâtel.

5. Jeudi 26 juin, à 3 heures après-midi, on vendra publiquement et par voie de minute, en l'étude de M. Dardel, notaire, à Neuchâtel, une maison en très-bon état, située rue Saint-Honoré près du port et rue de Saint-Maurice, à Neuchâtel; ce bâtiment, en deux corps de logis avec cour au centre, se compose, au soleil levant, d'un atelier au rez-de-chaussée et de 3 étages, au nord d'une boutique avec dépendances et d'un étage avec plusieurs chambres; cette maison par son emplacement et sa distribution est utilement employée et occupée, son rapport annuel et assuré est de 64 louis. Quoique cette vente ait lieu pour cause de départ, on donnera des facilités à l'acheteur.

6 Le procureur de la commune de Miggiandone, en Piémont, exposera en vente à la minute, le vendredi 27 juin, à 2 heures après-midi, à la Couronne, à Auvernier, la maison qu'elle a héritée d'Antoine Borri Letti, sise dans le bas du village d'Auvernier, se composant de 4 logemens, 2 caves, 2 galetas et un pressoir. On comprendra dans la vente deux vases neufs de 4½ bosses chacun, un autre de 36 setiers, et une douzaine de gerles. S'adresser pour les conditions à M. Lambelet, avocat, et pour voir l'immeuble, à M. D. Girard, greffier, à Auvernier.

7. Le jeudi 19 juin, dès les 3 heures de l'après-midi, Mad. de Pury-Sandoz exposera en vente par voie de minute, en l'étude de M. L. Jacottet, notaire, à Neuchâtel, les immeubles suivants:

1° A Saint-Nicolas rière Neuchâtel, une maison avec grange, écurie et remise, jardin et grande cour; le tout entouré de murs et de la contenance d'environ 2½ à 3 ouvriers.

2° Aux Repaires, deux vergers de la contenance de 40 ouvriers environ, limités de vent par M. de Chambrier, ancien président du conseil d'état, d'uberre par les terrains publics et la voirie, de bise par M. de Sandoz-Rollin et de joran par un chemin public.

3° Aux Valangines dessus et dessous, deux vergers, séparés par un chemin public, contenant environ 4½ poses.

4° A la Prise rière Peseux, un verger contenant environ ¾ de poses.

S'adresser pour visiter ces immeubles et pour les conditions à mon dit sieur Jacottet, notaire.

8. Le jeudi 26 juin courant, à 2 heures après-midi, il sera procédé à la mise en vente par enchères, d'une propriété contenant environ 13 ouvriers, située à la Maladière près Neuchâtel, vis-à-vis de la maison de M. Petitpierre-Vézian. Cette propriété a été tenue jusqu'ici en nature de jardin et pépinière; le sol en est bon, il est peuplé d'un grand nombre d'arbres fruitiers en place et d'un bon rapport, et de cinq à six mille arbres et arbustes de pépinière. Un puits, une bâche et toutes les constructions nécessaires à un jardinier y existent en bon état, et comme telle cette propriété est toute créée pour un jardinier. Par sa proximité de la ville, sa situation sur la grande route de Saint-Blaise et sa belle exposition, elle pourrait être avantageusement transformée en propriété d'agrément ou en établissement utile. L'entrée en jouissance aura lieu d'ici à Noël prochain, au gré de l'amateur. S'adresser pour voir l'immeuble, à Louis Gédet, jardinier, et pour les conditions de la vente à M. Ch. Colomb, notaire. *L'enchère aura lieu sur la propriété même.*

Immeubles à vendre.

9. M. Frédéric Perrenoud expose en vente publique, par voie de minute et d'enchères, selon la pratique des Montagnes, les immeubles suivants qu'il possède dans la commune des Ponts:

1° Un beau domaine, situé aux Favarges, consistant en un max de terres en jardin, verger, prés, champs, forêts et pâturage, avec une vaste maison solidement bâtie, renfermant deux logements, grange, écurie, etc., et auprès un bâtiment servant de hangar. Deux fontaines d'excellente eau, d'un entretien peu coûteux, très-abondantes, et ne tarissant jamais ni par la sécheresse ni par la gelée, coulent l'une à côté de la maison et l'autre dans le pâturage. Ce domaine, d'un bon rapport et à l'abri de la gelée, suffit à l'entretien de six ou sept vaches et d'un cheval pendant toute l'année. Le froment et l'esparcette y croissent très-bien, et il y a plusieurs arbres fruitiers qui réussissent également. De beaux bois en valeur, propres pour billons, etc, peuplent la grande étendue des forêts.

2° Un canton de marais en friche, pour l'exploitation de la tourbe, situé à Martel-dernier et contenant 10 poses 6 perches 11 pieds.

Les enchères auront lieu à l'auberge de la Loyauté aux Ponts, les samedis 21 et 28 juin courant, dès les 7 heures du soir, et l'échute aura lieu d'une manière définitive le dernier de ces jours si les offres sont acceptables. S'adresser à M. Silvain Perrenoud, à Martel-dernier, pour voir les immeubles, et au notaire Montandon, aux Ponts, pour prendre connaissance des conditions de la minute.

10. Pour cause de décès, à vendre de gré à gré la maison et les ateliers des frères Trachsel, mécaniciens à Yverdon; cette maison se compose: au rez-de-chaussée, de deux belles forges, d'une fonderie, de deux charbonnières et d'un caveau; à l'étage, huit chambres et cabinets, deux cuisines et deux galetas; entre la maison et la rivière, un jardin terminé par une digue en pierre et deux petits bâtimens adjacens. Les deux forges et la fonderie sont munies d'une grande quantité d'outils et machines, entr'autres six étaux, un tour très-bien établi ayant support à main mécanique, et tous les accessoires pour tailler les vis; une machine pour calibrer les corps de pompes; un atelier à l'étage contenant une grande machine pour tailler les vis de pressoirs et autres, une dite plus petite d'une ingénieuse invention, et plusieurs autres. On vendrait ensemble ou séparément. S'adresser aux héritiers, à Yverdon.

Maisons à vendre à Saint-Blaise.

11. A vendre deux maisons au bas du village de Saint-Blaise, sur la grande route, l'une neuve et bien située, ayant logement, caves et dépendances au rez-de-chaussée, et deux étages de plusieurs pièces chacun; l'autre comportant un logement et dépendances. S'adr. à M. Dardel, notaire, à Neuchâtel.

Pharmacie à vendre.

12. A vendre dans la Suisse française une pharmacie bien pourvue et bien achalandée que le propriétaire ne vend que pour cause de santé. S'adr. à M. Dardel, notaire, à Neuchâtel, qui indiquera.

VENTES PAR VOIE D'ENCHERES.

13. Ch.-Aug. Martin, exposera en montes au Trablet dit Martin-des-Bois, rière Peseux, le 23 courant, dès les 8 heures du matin, 2 vaches dont une prête au veau, 2 chars à bœufs, une charrue, un rouleau en chêne, longue chaîne et enrayures, et autres objets aratoires, 2 cuveaux à lessive, des planches et madriers de grange.

14. La communauté de Fenin informe le public, que le lundi 23 courant, elle vendra par enchères les récoltes en herbe de ses immeubles consistant en un grand pré avec faculté d'irrigation et de plusieurs autres pièces séparées. Elle invite les amateurs à se réunir dans la maison communale, le prédit jour, à *une heure* de l'après-midi, d'où on se transportera sur place pour les échutes qui auront lieu sous de favorables conditions.

Fenin, le 9 juin 1851.

Le secrétaire de commune,
D.-H. DESSOULAVY.

15. Le lundi 16 juin prochain, dès les 9 heures du matin, Mme veuve du colonel Pettavel exposera en montes publiques, dans son domaine au Landeron, un mobilier assez considérable, composé de lits, literie, tables diverses, canapés et chaises, glaces, porcelaine et verrerie; de plus, des chars et outils de campagne, et autres objets dont on supprime le détail.

16. On exposera aux enchères publiques, le jeudi 12 Juin, à l'entrée de la promenade noire, à Neuchâtel, deux bascules carrées, dites bascules de Strasbourg, neuves, de la force de 10 à 15 quintaux.

A VENDRE.

17. J.-S. Quinche, rue Saint-Maurice, vient de recevoir du **goudron** pour bouteilles de différentes couleurs, première qualité *et surtout à bas prix*. Son magasin est toujours pourvu de bonnes marchandises.

A LA LIBRAIRIE DE J.-P. MICHAUD.

18. *La Chimie des Dames* ou cours de chimie élémentaire appliquée aux usages domestiques, par L. Michaud, 1 vol. in-8°, ffr. 6.

De rencontre, une bible d'*Ostervald*, grand in-12, avec arguments et réflexions, reliée en 3 volumes.

19. Chez M. Schlatre, marchand épicier à Yverdon, à vendre un beau et bon chien courant bien en chasse, âgé de 18 mois, manteau tigré avec de grosses taches noires, pour le prix de 60 ffr.

20. D. Schelhaas, bijoutier et orfèvre, quai du Seyon, 5, a l'honneur d'annoncer qu'il a reçu un nouvel assortiment des plus jolis articles de **bijouterie** du meilleur goût, qui sont tout-à-fait appropriés à cette époque de l'année, et cotés à des prix très-modiques. Il se recommande en outre pour les réparations et tout ce qui est relatif à son art.

21. Chez Louis Beller, fabricant de cols, des **cravates d'été** et une partie **gants fil d'Ecosse,** au prix de facture.

22. Divers objets de literie très-bien conservés, tels que couette, duvets et oreillers, chez les demoiselles Cousandier, à Colombier.

23. Pétremand a l'avantage de pouvoir recommander son magasin de **chaussures** comme étant des mieux assorti en toutes sortes de chaussures de tous prix et qualités; il fera de son mieux pour en favoriser l'écoulement.

24. Jean Rizzi, poêlier-fumiste, au Carré rue des Poteaux, a reçu un assortiment complet de cheminées en tous genres: Cheminées riches en marbre de toutes couleurs pour salons, cheminées à la prussienne ou à la Désarnod, poêles portatifs avec dessus de marbre, plusieurs potagers et une grande plaque pour potager propre pour un hôtel ou un autre établissement quelconque. Le même se charge toujours de la confection des potagers, poêles, enfin de tout ce qui a rapport à son état; il se recommande à toutes les personnes qui voudront l'occuper, espérant continuer à mériter la confiance dont on l'a honoré jusqu'à ce jour, par la solidité et la belle confection de ses ouvrages qu'il garantit pour un an.

25. A la fabrique de Cortaillod, une calèche à glaces à quatre places et à deux siéges, pouvant se monter en briska pour le voyage.

26. A vendre ou à louer, un piano à 6½ octaves. La même personne demande à acheter de rencontre une table à coulisse et 12 fourchettes à dessert en argent. S'adr. au bureau d'avis.

MAISONS DE GROS ET DE DÉTAIL.

Ateliers de coupe, rue Montmartre 139 et 154, à Paris.

Maison à Zurich, au Munsterhoff, n° 36.

A LA VILLE DE PARIS.

Maisons à Genève, rue du Rhône, n° 67.
Maison à Lausanne, Place St. François 15.
Maison à Berne, Grand'rue sous l'abbaye du Singe, n° 184.

HABILLEMENS POUR HOMMES ET POUR ENFANTS.

prix fixes.

RUE DE L'HOPITAL A COTÉ L'HOTEL DU FAUCON.

27. MM. BLUM frères ont l'honneur de faire part au public de la mise en vente de **vêtemens du printemps et d'été,** qu'ils viennent de recevoir de leur maison de Paris. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance peuvent être assurées de trouver un avantage réel dans leur maison, vu la grande variété des choix, la bonne qualité des marchandises, et leur élégante confection.

APERÇU DU PRIX DE QUELQUES ARTICLES:

Marqué en francs de France.

	FR. DE FR.
Habits de cérémonie et de ville	de 20 à 75
Redingotes en drap d'Elbeuf, Louvier et Sédan	de 25 à 80
Paletots, pardessus, coachmans et steeples en satin anglais, casimir, drap-cachemire, drap-zéphir, mérinos français double, gibbane, laine douce, valéncias, velours, fil retord, toile du nord, nankin et coton, unis et à carreaux	de 6 à 65
Cloches et gentelmanns (modes)	de 10 à 60
Jaquettes en tous genres	de 4 à 30
Saute-en-barque ou vestes	de 7 à 12
Blouses blanches en fil et en coton	de 2»50 à 6
Manteaux en caoutchouc et en toile cirée (imperméables)	de 15 à 35
Robes de chambre ouatées, en flanelle, tartan, damas, chacard, cachemire, et satin brochés	de 9 à 150
Id. en piqué et fil d'Ecosse	de 10 à 20
Pantalons noirs en cuir-laine, satin et mérinos, double chaîne.	de 15 à 25
Id. en satin d'été (haute nouveauté)	de 12 à 25

	FR. DE FR.
Id. articles de roubais et laine douce en pur fil (riche) fil retord, nankin coutil écru et écossais, coton façonné à carreaux, rayés à bandes et unis	de 6 à 13
Id. blancs en fil et fil et coton.	de 2 à 13
Id. du matin pour la chambre (à pieds)	de 3 à 12
Gilets noirs en satin, casimir et soie	de 7 à 15
Id. nouveautés en tous genres	de 7 à 14
Id. en piqué oriental, valencias toile du nord, coutil, etc.	de 5 à 20
Id. en piqué blanc et jaune	de 2»50 à 10
Gilets en flanelle de santé croisée et lisse (pure laine et décatie) blancs et en couleur.	de 5 à 12
Chemises blanches et en couleurs	de 5 à 14
Id. brodées	de 2»50 à 8
Faux-cols (la douzaine)	de 7 à 12
Caleçons en flanelle et en coton	de 3 à 8
Bretelles	de 2 à 8
Guêtres noires et en couleur en tous genres.	de 40 c. à 3
	de 2»50 à 5

Habillements complets à 9 fr. de France.

Pantalons (bon teint), à fr. 1»50 c. et à 2 fr. de France.

Un bel assortiment de CRAVATES D'ÉTÉ (haute nouveauté), de 3 batz à 10 fr. de France.
Un grand choix de **cols-cravates** en tous genres, à boutons et à ressorts, de 75 cent. à 1 ffr.
Les marchandises qui ne seront pas au goût de l'acheteur pourront être échangées dans les vingt-quatre heures.

Avis important.

MM. Blum frères ont l'honneur de faire part qu'ils viennent de recevoir de leur maison de Paris un joli **assortiment de blouses** pour enfants depuis l'âge de 3 ans.

Un salon est réservé pour essayer les vêtements.

On se charge des réparations des vêtements sortant de la maison.

CHAPELLERIE.

28. F. Ducommun-Wuithier, marchand chapelier à la Grand'rue, a l'honneur d'offrir au public des képis à bon compte pour militaires, tout ce qui se fait de mieux; chapeaux de soie du dernier goût, chapeaux de feutre noirs et blancs; castor de même couleur; chapeaux d'été en feutre et en paille; gants pour messieurs et dames; chaussures d'été; et du cirage véritable conservateur à 1 franc la livre.

29 La démolition de plusieurs bâtimens et hangards, devant se faire le vingt de ce mois, les amateurs qui seraient dans l'intention de faire quelques constructions pourront trouver de quoi s'assortir et cela à des prix avantageux. S'adr. à Auguste Bachelin, au chantier de la ville.

30. A vendre à un prix avantageux, un appareil complet de daguerréotypeur, pour photographies sur papiers et sur plaques, ainsi que les accessoires et les produits chimiques pour la préparation du papier et des plaques; l'artiste se chargerait volontiers d'enseigner à l'acquéreur de l'appareil la photographie d'après la méthode de Francfort. S'adr. à la pharmacie DuPasquier, qui indiquera.

Place du marché à Neuchâtel.

Jules Nordmann

31. A reçu cette semaine un nouvel assortiment de mousseline-laine en toutes couleurs à ffr. 1 l'aune; une partie d'indienne à batz 4 l'aune, toile du Nord unie et façonnée à ffr. 1 l'aune; une grande partie de toile de coton rousse, 3/4 de large à batz 3 1/4 l'aune.

32. Une armoire et un bois de lit en sapin verni. S'adr. à Cormondrèche, maison Perrot.

33. Outre les eaux minérales factices, qu'on trouve toujours fraîchement préparées à la **pharmacie Wald,** rue des Halles, à Neuchâtel, on peut se procurer chez lui dès à présent les eaux minérales naturelles suivantes: Kissinger Ragozzi, Selters, Puelna, Wildegg, Birmensdorff, Fachinger, Ems, Schwalbach, Pyrmont, Homburgkaiser, Eger-Salz.

On se chargera également de fournir toutes les autres eaux minérales, soit naturelles, soit factices, qui pourraient être désirées. La limonade au citrate de magnésie (purgative) ainsi que la limonade gazeuse au citron (comme rafraîchissement) sont de même toujours fabriquées chez M. Wald.

34. Madeleine Wagner, sous la voûte des anciennes boucheries, toujours bien assortie de bottes et de souliers de fabrication allemande, vient de recevoir un bon et beau choix de chaussures pour dames et fillettes, provenant des meilleurs ateliers de Paris et de Strasbourg, savoir: bottines en satin, en laine et en coutil, souliers et pantoufles. Le tout à des prix très-réduits.

35. On offre à vendre un chêne équarri, mesurant 19 1/2 pieds de long sur 4 de large. S'adr. à la scierie de Serrières.

36. Chez **frères Lorimier,** un beau choix de **faulx** en acier fondu, première qualité.

37. On offre à vendre deux poêles en catelles blanches, encore en bon état, que l'on céderait à bas prix. S'adresser à Bohn, chaudronnier.

38. A vendre, un char dit à l'allemande, neuf et bien établi à écroux, avec brecette et banc. S'adresser à Charles Haag, maître sellier, à Colombier.

39. Chez F. Breiter, au palais Rougemont, des bulbes de dahlias provenant de la superbe collection de M. de Rougemont, à la Schadau, qu'on cédera à bas prix. Chez le même des plantons de légumes et de fleurs de toutes espèces

40. La maison Jean Marie Farina de Cologne, vient de faire un dépôt de ses marchandises à la papéterie Gerster-Filleux, à Neuchâtel, où l'on trouvera l'extrait double, essence d'eau de Cologne véritable, par petits et grands flacons.

41. On offre à vendre, à un prix favorable, un store en très-bon état, de la longueur de 14 pieds 2 pouces sur 7 1/2 pieds de largeur et qui n'a servi que pour deux étés. S'adr. à Ferdinand Steiner, maison Caumont, rue des Moulins.

42. On offre à vendre à un prix raisonnable trois grands perçoirs de dimensions différentes, propres à percer les tuyaux de fontaines et de cuves. S'adresser pour les voir à S.-H. Hertig, aux Hauts-Geneveys, et pour le prix au notaire Comtesse, à Valangin.

ON DEMANDE A ACHETER.

43. On demande à acheter, de rencontre, environ 200 bouteilles noires. S'adr. à Ch. Reuter, rue des Moulins.

44. On demande à acheter ou à louer dès maintenant ou pour la St.-Jean, un magasin de mercerie ou d'épicerie. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

45. On demande à acheter un pressoir en bois ou en fer avec tous ses accessoires. S'adresser au bureau d'avis.

A AMODIER

46. Le bail pour la desserte des moulins, scieries et rebattes appartenant à la commune de Cortaillod, échéant à Saint-Martin, et celui pour la desserte de l'auberge communale à Noël de la présente année, le conseil administratif du dit lieu invite ceux qui auraient des vues sur l'entreprise de la desserte de ces deux établissements, à se présenter dans l'assemblée de commune qui aura lieu dans la susdite auberge, le lundi 30 juin courant, à 3 heures après-midi.

47. On offre à amodier une bonne pâture de l'alpage et engrais de quatre bœufs. S'adr. à Ulysse Favre, à Fontainemelon.

A LOUER.

48. A louer pour la St.-Jean, une chambre meublée ou non, au 4me étage de la maison nº 8, rue des Moulins. S'adr. à la locataire.

49. Mad. Knuchel offre, pour cause de maladie, de suite ou pour la St.-Jean, le logement qu'elle occupe au 1er étage de la maison Metzner, rue des Moulins, ainsi que son débit de farine. Elle prie en même temps les personnes qui auraient quelques affaires à règler avec elle, de le faire au plus vite.

50. Pour la St.-Jean, les deux boutiques au rez-de-chaussée et le 1er étage de la maison nº 23, rue de l'Hôpital, occupés maintenant par M. Guillaume Lamy. S'adr. à MM. JeanFavre et Dumarché.

51. Pour la St.-Jean, un grand magasin bien éclairé, dans la maison Bracher, donnant sur la rue du Seyon. S'adr. à Lucien Petitpierre.

52. Une chambre meublée avec la pension; s'adresser à Lucien Petitpierre, rue des Moulins.

53. Pour la St.-Jean, un logement de chambre et cabinet, etc., dans la maison nº 8, rue Fleury. S'adr. à M. Marthe, serrurier.

54. Pour la Saint-Jean, au Neubourg, un logement composé d'une chambre, portion de cuisine et bûcher; plus une chambre à cheminée avec ses dépendances. S'adr. à Mad. Meuron-Perret, au faubourg.

55. Pour la St.-Jean, un appartement composé de 4 pièces avec ses dépendances; plus, un atelier et une forge. S'adr. nº 8, rue de la Treille.

56. Pour la Saint-Jean, au centre du village de Saint-Blaise, une boulangerie et une très-bonne pinte avec tous les objets dont elle se compose, logement, bûcher, fenil, place pour deux vaches, écuries à porcs. S'adr. à M. le greffier Junier, à Saint-Blaise.

57. Quelques chambres meublées ou non meublées, bien situées. S'adresser nº 18, faubourg du lac.

58. Pour la Saint-Jean, un cabinet dans la maison Martin, au Neubourg. S'adr. à Lucien Petitpierre.

59. Pour la Saint-Jean, une jolie chambre meublée dans la maison de M. B.-H. Muller, rue des Moulins, nº 44, où on demande à acheter un petit potager à un trou.

60. A louer pour la St.-Jean, le rez-de-chaussée comprenant magasin et logement, de la maison de M. le docteur Desor, située au bas de la rue du Château. S'adr. pour voir le dit logement à Mad. Arnd, et pour les conditions au propriétaire lui-même, maison Pury, au faubourg.

61. On offre à louer de suite une chambre meublée donnant sur la rue du Seyon. S'adr. au premier étage de la maison de M. Peillon, chapelier, à la Croix du Marché.

62. A louer pour la St.-Jean, dans la maison Pétremand, rue des Moulins, deux appartements de deux et trois chambres avec dépendances et qui se chauffent, placés à un premier et second étage.

63. Pour la St.-Jean prochaine, le second étage de la maison nº 1, rue des Epancheurs, composé de quatre chambres, cuisine et dépendances, le tout remis à neuf. S'adr. à frères Lorimier.

64. Pour la Saint-Jean, un logement de deux chambres à poêle, un cabinet, cuisine, chambre à serrer, galetas, cave. S'adresser maison de M. B.-H. Muller, rue des Moulins, en face des boucheries neuves.

65. A louer, à Saint-Aubin, deux appartements garnis et très-proprement meublés, ayant la vue du lac et des Alpes. On aurait la jouissance de jardins et vergers. S'adr. à M. F.-J. Clément.

66. A Serroue, un très-joli logement de plusieurs pièces avec dépendances; de plus une étable, une remise, un jardin et quelques arbres fruitiers. On peut y entrer de suite, pour l'été ou à l'année. S'adresser à M. le doyen Lardy, à Neuchâtel.

67. Dès à présent, pour la belle saison ou à l'année, un joli logement au Prébarreau.

68. Pour la prochaine foire de juillet et les suivantes, au centre de la ville, un magasin bien éclairé, ayant caveau au-dessous et une chambre contigue pour y coucher; il conviendrait en particulier à un marchand forain en gros. On pourrait en disposer de suite ou trois à quatre semaines avant la foire. S'adresser au bureau d'avis.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

69. Une fille allemande qui a déjà plusieurs années de service, demande au plus tôt ou pour la St.-Jean une place de bonne ou de servante pour tout faire. S'adr. au Carré, nº 8, chez Mad. Widmer, au 1er étage.

70. Une fille qui parle l'allemand et le français, cherche à se placer comme femme de chambre ou cuisinière. S'adr. chez M. Meyer, cordonnier, ruelle Breton.

71. On demande pour un hôtel du Val-de-Travers, pour l'époque de la Saint-Jean, une bonne cuisinière bien au fait du service, et à qui l'on ferait des conditions avantageuses, moyennant bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

72. Une fille âgée de 28 ans, qui peut produire de bons certificats, désire se placer; elle sait faire un bon ordinaire, coudre et tricoter. S'adr. au conducteur Forer, rue Saint-Maurice.

73. On demande pour la St.-Jean, une bonne cuisinière qui sache le service d'un hôtel. S'adr. à Mad. Humbert-Droz, à la pharmacie sur la Place.

74. Une jeune fille parlant allemand et français et porteuse de bons certificats, désire trouver pour la St -Jean une place de cuisinière ou pour faire un bon ordinaire. S'adr. à Henri Schorp, cordonnier, rue neuve des Poteaux.

75. Une vaudoise de l'âge de 19 ans, désire se replacer pour la Saint-Jean; elle sait faire un bon ordinaire. S'adr. pour d'autres informations, chez Louis Buret, cordonnier, nº 8, rue Fleury.

76. Une personne d'un âge mûr, recommandable sous tous les rapports, offre ses services au public pour remplacer des cuisinières, filles de chambre, soigner la propreté d'une maison, le récurage, etc. La même personne offre à louer pour la St.-Jean, un cabinet se chauffant, meublé ou non. S'adresser au magasin Juvet, sur la Place.

77. Une très-bonne cuisinière allemande, porteuse de certificats honorables, aimerait trouver à se replacer pour la Saint-Jean, soit dans un hôtel, soit dans une maison particulière. S'adresser à Marie Iscly, chez Mad. Matthys, à Neuveville.

78. Une jeune vaudoise, âgée de 20 ans, sachant faire une cuisine ordinaire, demande une place pour tout faire dans un ménage, ou comme bonne, pour la St.-Jean et même plus tôt s'il était nécessaire; elle sait bien coudre, faire les repasses et raccommoder les bas; elle ne quitte la place où elle est maintenant que parce que sa maîtresse doit s'absenter. S'adr. à Mad. Reuter-Roy, maison de M. Borel-Wittnauer, en face du Faucon, ou à sa sœur Mad. Lebet-Roy.

79. Dans un hôtel de Neuchâtel, on demande pour entrer de suite, un sommelier, recommandable et porteur de certificats de moralité, sans lesquels il est inutile de se présenter. S'adresser au bureau d'avis.

80. Une jeune fille très-honnête qui sait coudre, raccommoder les bas et qui connaît le service d'une maison, désire trouver une place pour la Saint-Jean, dans une famille respectable. S'adr. au bureau d'avis.

81. Une jeune personne très-recommandable du canton de Vaud, âgée de 21 ans, aimerait à se placer soit comme demoiselle de magasin ou femme de chambre, dans une bonne maison de cette ville. Elle sait parfaitement repasser le linge fin, et connaît les ouvrages à l'aiguille. S'adr. pour des informations plus détaillées à Mlle Fornachon, Grand'rue, nº 2.

82. Une personne d'une vingtaine d'années, forte et robuste, parlant l'allemand et le français, désire se placer comme femme de chambre, bonne d'enfants ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

83. Pétremann, cordonnier, demande pour de suite, une bonne bordeuse de souliers, de mœurs irréprochables et munie de bonnes recommandations. Le salaire sera proportionné au savoir faire.

84. On demande pour de suite ou pour la St.-Jean, un bon domestique, fort et robuste, connaissant les ouvrages de jardinier. S'adresser au bureau d'avis, qui indiquera.

85. On demande pour Yverdon, un domestique intelligent et de toute moralité, qui s'entende à la culture d'un jardin, à la greffe et taille des arbres, ainsi qu'aux soins à donner à une maison. Il est inutile de se présenter sans être porteur de bonnes recommandations. S'adresser à M. Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

86. On demande pour la St.-Jean prochaine, un domestique de 25 à 30 ans, fort et robuste, parlant français, qui ait l'habitude de conduire des chevaux et sache parfaitement les panser et soigner le bétail en général; on désire un homme muni de certificats de parfaite conduite, sans lesquels il est inutile de se présenter. Pour ultérieurs renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille qui indiquera.

OBJETS PERDUS OU TROUVES.

87. Il s'est égaré, le 26 mai dernier, dans le district du Paquier, un jeune chien courant, manteau brun, répondant au nom de *Bruneau* et portant sur le collier le nº 21 et le nom du propriétaire. Les personnes qui l'auraient recueilli ou qui pourraient en donner des indices, sont priées d'en donner avis à Jonas-Pierre Maumary, au Pâquier.

88. Un chien courant de bonne race, s'est rendu le 19 mai dernier chez le citoyen Claude-François Béguin, demeurant aux Grattes rière Rochefort; la personne à qui il appartient peut le réclamer chez lui en le désignant et en payant les frais.

89. Un jeune épagneul, de petite taille, manteau blanc et noir, s'est égaré lundi. On prie la personne qui l'a recueilli de le renvoyer au Tertre, à Neuchâtel, chez M. le doyen Lardy, qui en sera reconnaissant, et dont il porte le nom sur son collier.

90. On a perdu, de Neuchâtel à Colombier, un portefeuille renfermant un certificat pour deux bœufs, sous le nom de Henri-François Perregaux, à Coffrane. Le remettre contre récompense, au bureau de cette feuille.

91. La personne qui a déposé le 28 mai dernier sur un char arrêté près de chez M. Rognon, pintier à Neuchâtel, un sac contenant des feuilles de laurier, peut le réclamer chez Reinhard Spiess, terrinier à Valangin.

92. On a trouvé la semaine passée, près de la promenade du faubourg, un grand cercle de roue en fer, qu'on peut réclamer contre les frais d'insertion, chez Jules Rieser, ruelle Dupeyrou.

93. Il s'est égaré le 30 mai sur la grand'route de Neuchâtel à Concise, dans les environs de Vaumarcus, un jeune chien de taille moyenne et à long poil, tacheté gris et noir, avec une des pattes de devant blanche, de race croisée berger et d'arrêt. Il répond au nom de *Djack* et porte sur son collier le nom de son maître. Les personnes à même de donner des renseignemens sur cet animal, sont priées de les faire parvenir à M. Max. de Meuron, à Neuchâtel.

94. Un petit chien blanc a suivi deux enfants, le 24 mai, près de Pierre-à-bot. On peut le réclamer, contre les frais de pension et d'insertion, dans le délai de 15 jours, chez B Morgenthaler, à la Borcarderie.

AVIS DIVERS.

95. Une dame respectable, demeurant à Berne, désire placer dans le canton de Neuchâtel sa fille âgée de quatorze ans, en échange d'une autre jeune fille pour laquelle elle aurait les soins d'une mère, s'engageant à lui faire suivre les écoles, bien entendu qu'on en ferait de même pour sa fille. S'adr. pour de plus amples renseignements, à Mlle de Buren, rue de la Justice, nº 108, à Berne.

AVIS.

96. La commission pour le rachat de la dîme en vin due à l'hôpital de Neuchâtel par les non-bourgeois, croit devoir, avant de terminer son travail, inviter de nouveau les propriétaires qui auraient négligé de faire leur déclaration, à se mettre immédiatement en règle auprès du soussigné, président de la commission, s'ils ne veulent s'exposer à des frais et à des désagréments; rappelant ici que toute vigne, rière le territoire de Neuchâtel, qui était possédée par un non-bourgeois au 27 mars 1849 est soumise à ce rachat, quand bien même elle aurait passé dès-lors en mains de bourgeois. Elle prévient en même temps les propriétaires que cela peut concerner, qu'elle n'admettra de cas exceptionnel de franchise de dîme qu'autant qu'il lui en sera justifié par acte authentique. Neuchâtel, 9 juin 1851.

Constant REYMOND.

97. La compagnie des mousquetaires à Neuchâtel, exposera lundi prochain 16 juin, dans son local au Mail, une belle vauquille composée de levants presque en totalité en argenterie. Le tir commencera à 7 heures du matin, il sera interrompu de midi à 1½ heure, et finira à 6½ heures du soir.

Les amateurs du tir y sont invités et bonne réception leur est préparée. *Le comité.*

98. La direction des travaux publics de la ville annonce que les bains des dames à l'Evole seront ouverts le jeudi 12 du courant. S'adr. pour les abonnements, comme du passé de 11 heures à midi, au bureau du chantier, et à Mad. veuve Philippin, garde-bains, pour les bains isolés.

A remettre, pour la St.-Jean, le 3me étage de la maison de la pompe, rue du Neubourg, nº 25, composé d'une chambre, d'une cuisine et un galetas, occupé actuellement par Jean-Louis Petitpierre. S'adr. de suite, au bureau des travaux au chantier de la ville.

F. MEURON, *directeur.*

99. Le citoyen Auguste Henchoz, à l'auberge de la Couronne, à Coffrane, fera danser le dimanche 22 juin, et le lundi 23 il exposera une vauquille au jeu de quilles qui sera composée de quatre levants et une prime; il invite en conséquence toutes les personnes qui sont amateurs de la danse et du jeu de quilles.

Bains de vapeur aromatiques et sulfuriques à Neuchâtel,

faubourg, nº 33.

100. MM. les frères Mansfeld, directeurs de cet établissement, ont l'honneur d'annoncer au public que ces bains sont ouverts depuis quelque temps; les brillants succès que leur frère H. Mansfeld a obtenus depuis plusieurs années qu'il dirige de semblables bains à Lausanne, les beaux résultats qu'eux-mêmes obtiennent depuis leur établissement à Neuchâtel, leur font espérer une nombreuse clientèle. Ces bains, recommandés par Messieurs les médecins du pays, guérissent les rhumatismes aigus et inflammatoires, les douleurs dans les membres, les maux de tête et les maladies de la peau. La facilité avec laquelle on peut les prendre, et leurs prix qui sont à la portée de tout le monde, sont, pour les frères Mansfeld, des gages assurés d'obtenir la confiance qu'ils sollicitent. — On trouve table et logement à bon compte dans le local des bains.

101. Une maison de commerce de cette ville, demande un jeune homme de confiance, de l'âge de 14 à 16 ans, pour soigner les ouvrages du magasin en général, et qui pourrait en même tems se mettre au fait des écritures les plus courantes. S'adr. au bureau de cette feuille.

102. Les personnes qui auraient quelques répétitions à faire à l'hoirie de feu D.-G. Depierre, ancien boulanger à Neuchâtel, sont priées de s'adresser, d'ici au 30 juin courant, à M. Fréd. JeanFavre, curateur de la veuve du défunt.

103. Une corporation du canton offre en prêt une somme de cent louis, moyennant bonnes garanties. S'adr. au bureau d'avis

104. On demande à emprunter une somme de cinq cents louis d'or neufs; on donnerait pour sûreté et par hypothèque en premier rang, des immeubles situés dans le district de Boudry, d'une valeur beaucoup plus forte. S'adr. à Ch.-Humbert Jacot, rue du Coq-d'Inde, nº 5.

AVIS.

105. Le curateur de la veuve de Philippe-Eugène Magnin, marchande à Boudevilliers, qui se trouve actuellement mariée à Henri Perret, a demandé et obtenu sa libération, qui est portée par le présent avis à la connaissance du public pour sa gouverne.

106. Mlle Caroline Flühmann, rue du Château, nº 35, faiseuse de débris, se recommande à MM. les remonteurs pour de l'ouvrage de son état, les assurant qu'elle fera tout son possible pour les satisfaire.

107. Une honnête famille du canton de Zurich désire placer dans le canton de Neuchâtel, pour apprendre le français, un garçon en échange soit d'un garçon soit d'une fille. Pour avoir de plus amples renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille.

108. M. L. Chapuis, pharmacien à Boudry, aurait la facilité de fournir la pension à une ou deux personnes qui, pour cause de santé, désireraient passer la belle saison ou faire un plus long séjour dans le vignoble. Le logement offrirait au près et au loin tous les agrémens de la campagne et l'on pourrait s'entourer facilement, et à peu de frais, de tous les soins hygiéniques désirables.

109. Un jeune homme du canton de Berne, parlant bien l'allemand et le français, porteur d'excellentes recommandations, émanant surtout d'une maison où il a été employé comme commis pendant six ans, désire se placer en la même qualité dans une maison de commerce ou dans un autre bureau. S'adresser chez le citoyen Frédéric Racle, maison Loup, rue des Epancheurs, qui indiquera.

110. On demande pour entrer de suite, une apprentie ou assujettie tailleuse. S'adr. à Buhler-Borel, à Serrières.

111. On demande un apprenti serrurier d'un caractère et de mœurs recommandables. S'adr. à Constant Berthoud, serrurier, à Cortaillod.

112. Au restaurant de **Ste-Hélène**, sur le chemin de la Coudre, l'on peut avoir tous les dimanches et les lundis des gâteaux divers, entiers ou par portion, ainsi que des goûters en famille; de bons vins, bonne bière, un bon jeu de quilles et des cabinets bien ombragés ayant vue sur le lac et les Alpes, attendent messieurs les promeneurs, qui recevront un accueil amical.

113. **Jenny Dubois,** maison Bouvier-Kistler, rue du Seyon, à Neuchâtel, lave toute espèce d'étoffes en soie et laine, enlève les taches de graisse sur quelque étoffe délicate que ce soit; elle lave les gants de peau de daim, les blondes noires et blanches, les voiles et les plumes, tours de cou, etc., et teint la soie en couleurs claires. Elle se recommande aux personnes qui voudront bien l'occuper, et fera son possible pour les satisfaire.

Changement de domicile.

114. **Le docteur Favre** demeure maintenant rue du Pommier, nº 8.

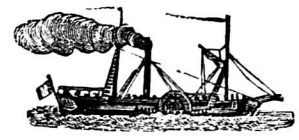

Le bateau à vapeur fera dimanche prochain 15 courant, si le temps est favorable, une promenade à **Morat** en touchant à Sugy.

Départ de Neuchâtel à 1 heure et demi.
» de Morat à 6 heures du soir.

Prix des places, aller et retour:

Premières: ffr. 2; Secondes: ffr. 1»50.

En vente au bureau d'avis.

EXHORTATIONS ET CONSEILS

ADRESSÉS

AUX JEUNES GENS,

surtout à ceux qui viennent de faire leur première communion.

In-12 de 62 pages, prix 3 1/2 batz.

A la librairie Kissling.

117. Emplâtres pour la guérison des cors aux pieds, de Lentner frères, de Schwaz en Tyrol. Le prix d'un emplâtre est de batz 1 et demi, et 15 et demi batz la douzaine.

PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHATEL. Au marché du 5 juin.

Froment.	l'ém.	bz	19
Moitié-blé	—	»	17.
Mècle.	—	»	
Orge	—	»	11½.
Avoine	—	»	9 à 9½.

2. BERNE. Au marché du mardi 10 juin.

		Prix moyen.	
Froment.	—	bz. 18: 6	rappes.
Epeautre.	—	» 19: 7	»
Seigle	—	» 14: 4	»
Orge.	—	» 11: 7	»

3. BALE. Au marché du vendredi 6 juin.

Epeautre. le sac.	fr.	16:30 rp. à fr. 19:30
Prix moyen	— fr.	17: 58 «
Orge. .	— fr.	10

Prix moyen de la précédente semaine fr. 17 » 85 rappes.

Il s'est vendu 580 sacs froment et épeautre.
Reste en dépôt 527

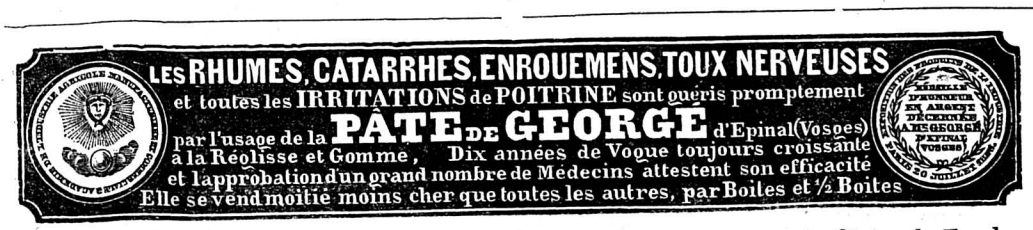

A Neuchâtel, chez MM. Kissling, libraire, et Humbert, pharmacien; à la Chaux-de Fonds chez M. Vielle; au Locle chez M. Burmann, et aux Brenets chez M. Ali Quartier. — On ne doit avoir confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.